

COMMUNE DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

n°21/décembre 2021 Janvier 2022

Bulletin municipal 2021

CAMBRE D'AZE
2750m



*SAINT PIERRE
DELS FORCATS*

Le Mot du Maire

Sommaire:

- **Le mot du Maire**
- **Finances**
- **Les nouvelles du
Cambre d'Aze**
- **L'école**
- **La bibliothèque**
- **L'Éclairage public**
- **Le Syndicat de
l'eau**
- **Un succès pour
l'aire de camping
car**
- **Communication**
- **Le bilan sécurité**
- **L'État civil**

Comme l'on pouvait le prévoir au sortir de l'année 2020, cette année 2021 n'aura pas été simple à gérer, tant au niveau économique sur la station de ski que sur l'ordonnancement des opérations municipales, souvent perturbées par des retards liés aux aléas des délais d'intervention des services extérieurs contactés.

En fait et malheureusement concernant cette année écoulée, la grande star nationale et internationale restera la Covid 19 et l'ensemble de ses variants, plus ou moins virulents, comme nous l'annoncent inlassablement les responsables du gouvernement, mais qui vraisemblablement, semble s'installer pour durer.

Cela dit, l'équipe municipale très assidue et concentrée, a pu, pendant la période qu'elle s'était imposée, mener à bien plusieurs dossiers programmés dans le budget primitif 2021.

Vous trouverez dans les rubriques suivantes une page explicative de nos investissements et de leurs financements réalisés au cours de cette dernière année.

Ces derniers ont été réalisés sans aucune incidence sur les impôts de nos contribuables.

Nous continuons et par ailleurs, n'avons aucun autre choix que celui de mener une politique financière rigoureuse, ce qui permet de réduire notre dette et de dégager quelques marges de manœuvre en autofinancement nécessaires aux projets futurs.

La bonne nouvelle est que malgré une fiscalité communale que nous savons tous trop élevée, notre village est de plus en plus attractif au regard des demandes de permis de construire en nette augmentation en 2021.

Sur ce thème, le Conseil Municipal et son maire souhaitent une progression raisonnée de son immobilier dans le respect architectural du vieux village.

Certains projets ont vu le jour, comme l'aire de Camping-car mise en service en juillet, d'autres sont à l'étude et nous aurons l'occasion d'en développer la teneur au fur et à mesure de leur évolution.

Cette fin d'année 2021 aura été marquée par la fermeture de la Trésorerie de Mont Louis. Pour nos démarches, nous devons maintenant nous adresser directement au Centre des Impôts de Prades.

Espérons que cette décision gouvernementale ne soit pas trop perturbante pour l'ensemble de nos administrés.

Je ne pourrai terminer mes propos sans exprimer à nos agents administratifs et techniques tous mes remerciements pour leur participation active de notre commune.

Dans ce registre, je souhaite réussite et une longue carrière à Monsieur Alexandre TARDRES lequel a rejoint dernièrement notre équipe technique et également bonne chance à Mme Audrey ROULLIN et Thibaut HERENCIA qui ont choisi de continuer sous d'autres cieux leurs carrières professionnelles.

Je remercie également les présidents ainsi que l'ensemble des bénévoles qui font vivre nos associations en leur accordant beaucoup de leur temps.

Je vous souhaite à toutes et tous, une très belle année 2022.

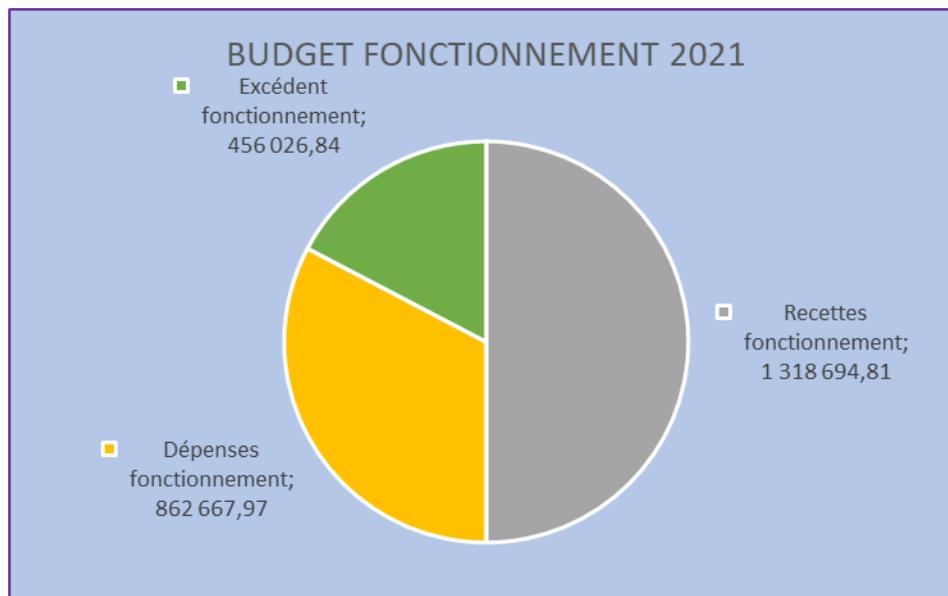
Pierre BLANQUÉ



Le conseil municipal

FINANCES

BUDGET COMMUNAL



L'excédent de fonctionnement de 456 026, 84 €, a été reporté en recettes investissements sur le budget 2021.

Il sert à assurer le remboursement annuel du capital des emprunts, d'un montant de 121 300, 83 € (les intérêts annuels des emprunts étant déjà déduits de l'excédent de fonctionnement) et au financement d'investissements nouveaux.

L'équilibre budgétaire est ainsi réalisé au niveau de chaque section : investissement et fonctionnement.

LE POINT SUR LES INVESTISSEMENTS REALISES PAR LA COMMUNE EN 2021

1 - Finalisation de l'aire de Camping-cars Park, avec mise en service en juillet 2021 :

Coût total de l'opération 241 124, 16 € réparti de la manière suivante :	
Réalisation par le SIVM de Mont Louis 150 937, 01 €	Réalisation par la Commune 90 187, 15 €

Financement :

Au niveau du SIVM de Mont Louis :

- Réalisation d'un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne d'un montant de 97 054, 16 € par le SIVM, pour couvrir cette dépense d'investissement, sur une durée de 12 ans au taux fixe de 0,76%.

Cet emprunt sera remboursé par la Commune trimestriellement, au SIVM, sous forme de contribution.

FCTVA, d'un montant de 53 882, 85 €

Au niveau de la Commune :

- Subventions reçues : 52 296 €

Dont Département – AIT (Aide à l'Investissement Territorial) : 30 000 €

Dont Etat – DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : 22 296 €

- FCTVA attendu : 10 240 €

- Fonds de concours attendu COMCOM : 3 180,85 €

- Autofinancement : 24 470, 30 €

2 - Acquisition immobilière auprès de l'association Fraternité Sacerdotale Saint Pierre (terrains et immeubles situés sur la Commune de Saint pierre dels Forcats, ayant appartenus à madame Henriette FABRE) : signature de l'acte notarié le 22 décembre 2021.

Coût de l'opération : 230 000 €

Financement :

- Réalisation d'un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne, à hauteur de 200 000 €, au taux fixe de 0,29 %, sur une durée de 15 ans

- Autofinancement : 30 000 €

3 - Construction d'un abribus, réalisé par la société l'Atelier du Cambre

Coût de l'opération : 3 585, 60 €

Autofinancement : 3 585, 60 €

4 - Réfection piste forestière du col d'en baille à la coulée de fonfrède, par la Société COMAS et fils

Coût de l'opération : 13 800 €

- Fonds de concours attendu COM COM : 5 750 €

- Autofinancement : 8 050 €

Ghislaine LINTZ



Les nouvelles du Cambre d'Aze

Saison 2020/2021

L'inquiétude que nous avons à la fermeture de la station le 14 mars 2020 occasionnée par l'épidémie de Covid 19 s'est malheureusement confirmée durant toute la poursuite de l'exploitation sur la saison 2020/ 2021.

Si la saison estivale a permis d'affiner partiellement l'installation de la nouvelle billetterie + « main libre », le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié, prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire a changé irrémédiablement la poursuite de l'exploitation hivernale.

Un nouveau décret du 14 décembre 2020 viendra encore modifier le décret du 29/10/2020 installant de nouvelles mesures sanitaires pour lutter contre le covid - 19 avec notamment la nouvelle restriction de déplacement.

Pour résumer, de la formulation du décret du 14/12/2020, on peut retenir les choses suivantes à la lumière du communiqué de presse du Ministère chargé des sports du 11/12/2020 :

- Élargissement de la pratique du sport possible pour les mineurs encadrés dans les établissements publics de plein air,
- Dérogation pour les sportifs de haut niveau et professionnels,
- Les activités sportives de montagne hors ski alpin restent possibles dans la limite de 6 personnes majeures, même si l'activité est encadrée par un professionnel et sans limitation de pratiquants pour les mineurs, l'encadrant devant s'assurer du respect des gestes sanitaires.

De plus, il faut retenir que les itinéraires de randonnée, de ski de fond, de raquettes, luges et front de neige, sont sous la responsabilité du maire quant à la sécurité. Dès le moment où le maire autorise ces activités par arrêté municipal, il

en est l'entier responsable.

A ces décisions prises par l'État français, il convient d'ajouter le décret pris le 25/10/2020 par l'État espagnol stipulant le confinement avec l'interdiction des déplacements et la circulation sur la voie publique.

Voilà ainsi succinctement résumées les mesures qui ont motivé la non-exploitation de notre domaine durant la saison 2020 /2021 et sur lesquelles il m'a paru important d'apporter des explications rationnelles.

Compte tenu qu'aucune recette n'a été comptabilisée dans la plupart des domaines skiabiles français, pour pallier les dépenses de fonctionnement 2020/2021 et préparer la saison 2021/2022, le gouvernement a alloué à tous les exploitants privés ou publics de stations de ski, après une étude au cas par cas, une provision financière sous forme de subvention d'exploitation.

Cette dernière, susceptible d'être remboursée sur l'exercice 2021/2022 suivant résultats excédentaires de l'excédent brut d'exploitation de la saison en cours, nous a été faite pour un montant de 844 318,90€.

Également, une aide de 164 789,10 € nous a été faite au titre de la Loi Fillon, aide toujours contestée par l'URSSAF qui ne nous reconnaît pas comme étant un EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) et avec lequel nous sommes toujours engagés dans une procédure devant les Tribunaux.

Ces aides conjuguées nous ont permis tant bien que mal de faire le lien financier avec la saison en cours, laquelle a débuté grâce à des conditions climatiques très bonnes, sous les meilleurs auspices.





Saison 2021/2022

Comme prévu, nous avons poursuivi avec Altiservice la prestation d'accompagnement à l'exploitation initiée lors de la saison 2019/2020.

Compte tenu que M. Jacques ALVAREZ a été promu Directeur de Font Romeu/ P2000 et de ce fait moins présent sur notre domaine, c'est M. Bernard HERRERIA qui officiera sur le Cambre d'Aze en qualité de Directeur.

C'est ancien de chez Altiservice, très disponible et compétent connaît parfaitement tous les rouages liés à l'exploitation et nous n'avons aucun doute sur son intégrité et professionnalisme. Il nous sera d'un grand soutien durant toute cette saison.

Saison qui, malgré un enneigement conséquent, a connu quelques problèmes au démarrage :

Au niveau du personnel :

Le remplacement de notre cheffe d'exploitation partie continuer sa carrière professionnelle chez la station voisine du Puigmal s'est effectué sans problèmes majeurs.

Après recrutement, M. Jérémy LAUBRAY en provenance des Angles a intégré le poste.

Nous lui souhaitons bonne chance et n'avons aucun doute sur son intégration et réussite.

Avec Eric VILMIN son suppléant, qui malgré son jeune âge est déjà un ancien sur le Cambre, le binôme devrait très bien fonctionner.

L'embauche de Mme Françoise FORGE au poste de responsable de la gestion administrative et financière en remplacement de M. ARVIEU viendra également conforter notre équipe de permanents.

Par contre, au niveau de l'embauche des saisonniers, pour la première fois sur notre station, nous avons connu une carence très importante de personnel, carence que nous avons pu régler en partie en proposant aux personnes intéressées par un emploi, une structure d'accueil intégrant chambre, cuisine et salle de restauration.

Cette structure a pu être aménagée très rapidement par les soins du Conseil Municipal et agents communaux dans l'immeuble des « Éclaireurs ». Pour un montant de 200 € /

mensuels, 6 personnes y résidaient à la mi-janvier et en prévision de nouveaux arrivants potentiels, 8 chambres supplémentaires ont été préparées et sont d'ores et déjà opérationnelles.

Nous avons pour terminer la saison un potentiel moyen d'une cinquantaine d'employés, maintenant bien répartis entre services, ce qui devrait permettre, si le Covid-19 et ses variants ne viennent pas trop perturber le fonctionnement, de travailler avec une certaine sérénité jusqu'à la fin de la saison.

Au niveau du cycle d'exploitation :

Informatique :

Les problèmes récurrents relevés sur la nouvelle billetterie et main libre ont été résolus après des interventions du fournisseur Team Axess, de la société 900 K et de la bienveillance de certains de nos employés, lesquels n'ont pas compté les heures pour assurer un service correct à nos clients.

Matériel :

Pour terminer la saison, la location d'une dameuse a été nécessaire. En effet, bien que remise proprement en état à de nombreuses reprises ces dernières saisons, nos deux dameuses comptabilisent un nombre d'heures de fonctionnement certain. Pour la saison prochaine la décision concernant leur remplacement se posera.

Pour terminer ce propos qui n'intègre que ce début de saison et bien que l'on sache tous que c'est à la fin du bal que l'on paye les musiciens, si les conditions d'enneigement et d'exploitation se poursuivent dans les conditions actuelles, nous devrions aller vers une très belle saison.

Mais de tout cela nous reparlerons. Je vous souhaite une très belle année 2022.

Pierre BLANQUE



Ecole

PROJET : REGARDE, LA NATURE NOUS PARLE !

En septembre, les élèves de CE2/CM1 ont participé à un projet artistique avec Steven Onghena.

Steven est un artiste qui nous a appris à regarder la nature autrement. Il nous a proposé de créer des œuvres DANS la nature, AVEC la nature et POUR la nature.

Nous avons appris la technique du brelage. Il s'agissait d'assembler des branches en réalisant un nœud très solide. Grâce à ce type d'assemblages, nous pouvons créer des œuvres en volume et de vraies cabanes dans les bois.



Nous avons aussi créé d'autres œuvres éphémères sur le chemin du Bousquet : des peintures, des tresses, des sculptures puis nous avons invité les habitants du village pour une balade artistique conviviale.

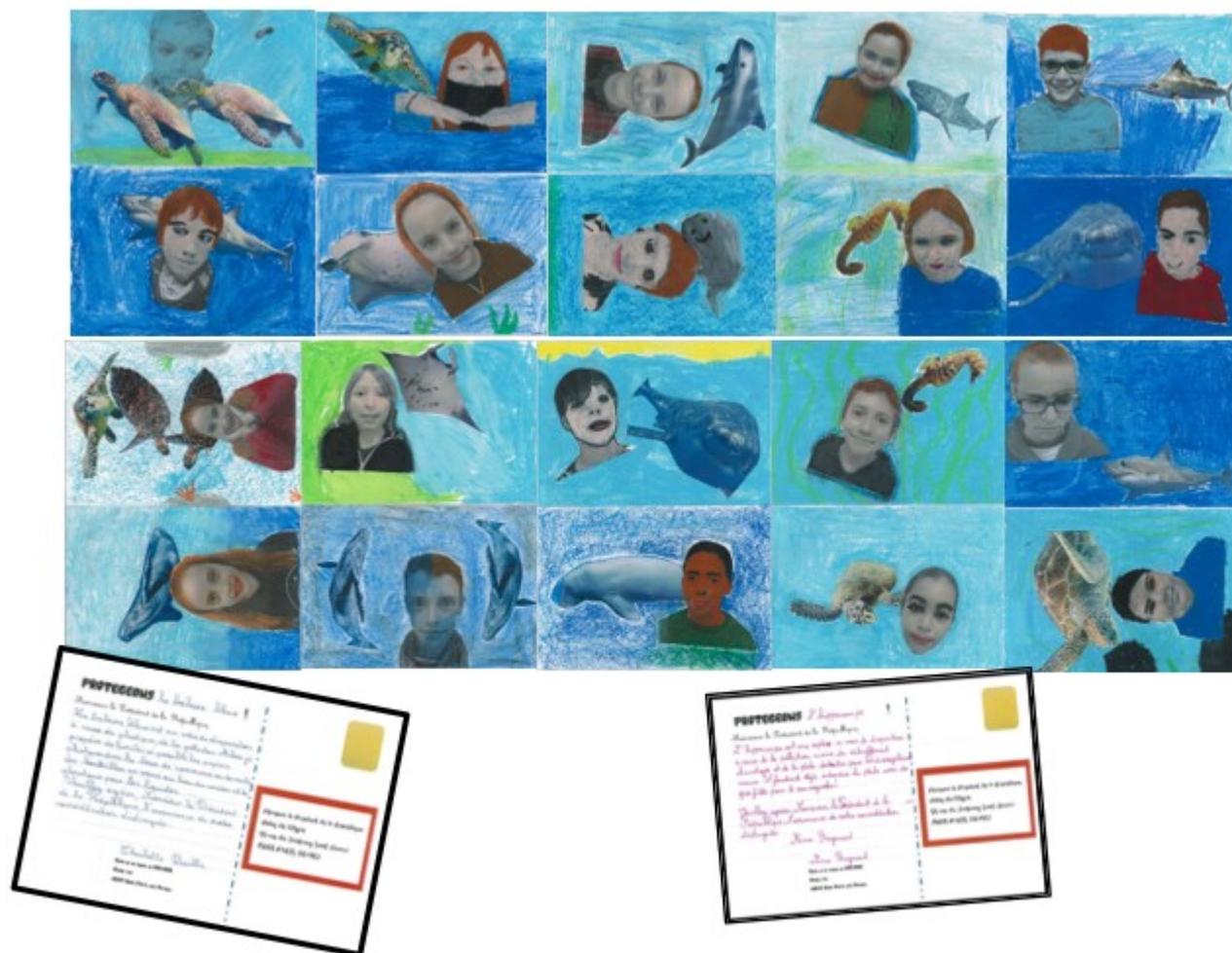


A LA DECOUVERTE DES MERS ET OCEANS

Les élèves de l'école ont suivi tout au long du mois de novembre la Transat Jacques Vabre, découvrant ainsi le quotidien des navigateurs. La classe de CM1/CM2 a également participé à la course virtuellement sous le nom des « Montagnards du Cambre » et l'a achevée le 1er décembre en arrivant sur l'île de la Martinique !

Nous nous sommes initiés aussi à l'aquarelle en peignant des paysages maritimes. De plus, nous avons travaillé par la suite sur les différentes espèces marines menacées des mers et océans. Nous avons découvert que la pêche aux très grands filets qui trainent jusqu'aux fonds marins dégradent l'écosystème et menacent par exemple la survie de l'hippocampe. De nombreuses lois existent pour empêcher la pêche des requins ou tortues marines mais un fort braconnage persiste mettant en danger ces espèces. Enfin, la pollution tue aussi beaucoup d'animaux et notamment les déchets plastiques qui flottent et qu'ils ingurgitent par erreur.

Nous avons donc décidé d'envoyer des cartes postales au Président de la République afin qu'il s'engage dans la protection des différentes espèces marines étudiées. Pour cela, nous avons créé des « selfies » avec nos animaux menacés choisis et avons écrit au Président des propositions de solutions permettant la sauvegarde des espèces menacées. Venez découvrir le projet à l'entrée de l'école !



SORTIE A PERPIGNAN

Début décembre, tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école sont partis en plaine pour visiter le musée Hyacinthe Rigaud à Perpignan. Cette visite a permis de comprendre comment les peintres représentaient les paysages à travers le temps. Les CM1/CM2 ont participé à un atelier pratique où ils ont réalisé un paysage à la craie sèche. Les CE2/CM1 ont comparé des œuvres contemporaines et classiques, ils peindront leur paysage en début d'année en présence de la guide du musée qui a gentiment proposé de nous rendre visite à l'école.



L'après-midi, nous avons visité le nouvel aquarium ONIRIA de Canet.



Cette visite est une immersion totale dans le monde de l'eau : nous sommes une goutte d'eau à l'état solide sur le massif du Canigou et nous nous transformons en eau liquide pour dévaler la Têt et partir à la découverte d'univers marins d'une grande richesse. Les enfants ont été enchantés de cette visite et ils ont appris énormément sur les habitants des fonds marins.



Nous avons aimé toucher des êtres vivants marins tels que les concombres de mer, les étoiles...

Les enseignantes : Béatrice GARCIA, Marie ROYERE et nos écoliers



La bibliothèque

Chères lectrices et chers lecteurs,
La bibliothèque en pratique



Horaires d'ouverture :
Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 18h (hors vacances scolaires)
Contact : Email : biblio.saintpierredelsforcats@gmail.com
Facebook : [Bibliothèque municipale Saint-Pierre Dels Forcats](#)
Service gratuit et accessible à tous, dont les personnes à mobilité réduite.
Merci aux élus qui participent à l'évolution de la bibliothèque !



Chaque année, je dispose d'un budget alloué par la commune pour acheter des nouveautés en librairie. En plus de ces achats, des réservations sont faites et amenées par la navette de la MDPO de Thuir.

Il est possible d'emprunter des livres de tous les genres et pour tous : des albums, des romans, des documentaires, des bandes dessinées, des mangas etc... pour tous les âges, enfants et adultes. Des CD et des DVD et n'oubliez pas notre coin ludothèque avec des jeux pour tous.

Cette année encore, la bibliothèque participe au projet de l'école de Saint-Pierre sur la découverte de l'auteur jeunesse Claude PONTI.

Les élèves participent aux ateliers du vendredi après-midi à la bibliothèque et créent leur livre sur l'un des personnages fétiches de Claude PONTI, le poussin Blaise. A la fin de l'année scolaire, les élèves présenteront une pièce de théâtre sur l'un des albums de Claude PONTI.

En règle générale, tous ceux qui fréquentent la bibliothèque sont satisfaits de pouvoir emprunter gratuitement les livres, c'est aussi un agréable moment de rencontre, et de discussion. Si vous ne connaissez pas encore la bibliothèque, venez faire un tour, l'endroit est chaleureux, le cadre convivial, c'est une occasion de passer un petit moment d'échange. Je vous souhaite une belle année livresque !!!

Delphine MOLINIER

L'éclairage public

La politique de réduction de consommation électrique de l'éclairage public initiée en 2019 par la commune se poursuit.

Les ampoules à incandescence défectueuses des candélabres sont remplacées par des ampoules à LED qui ont une durée de vie plus importante et une consommation moindre.

D'autre part, la municipalité a voté lors du conseil municipal du 7 octobre 2021 l'extinction de l'éclairage public sur tout le village de minuit à 5h, toute l'année. Ce dispositif a été mis en place à partir du 1^{er} novembre 2021.

L'extinction des lampadaires une grande partie de la nuit permet notamment de :

- diminuer de manière significative nos factures d'électricité communale,
- retrouver un espace de vie à la flore et à la faune locale (notamment les oiseaux, chauve-souris et insectes)

- réduire notre empreinte carbone,
- à chacun d'entre nous de dormir dans l'obscurité (impact sur le système endocrinien)
- retrouver le plaisir d'observer les étoiles.

N'hésitez pas à nous contacter pour partager vos avis :

Par mail : mairie.stpierreforcats@wanadoo.fr

ou par courrier : Mairie 21 grand'rue, 66210 Saint Pierre dels Forcats.



Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite tout d'abord une bonne et heureuse année 2022, en espérant que les temps difficiles que nous traversons s'achèvent rapidement.

En tant que Président du SIAEPA (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement) du Cambre d'Aze, je vous présente les membres élus du comité syndical, composé de deux représentants par commune membre :

La Cabanasse : Mme Colomer et M. Clerch (suppléants : MM. Garrigolas et Polato),
Mont-Louis : Mme Bergès et M. Letouzé (suppléants : Mme Pailloux et M. Issèle),
Saint-Pierre-dels-Forcats : M. Pinède et moi-même (suppléants : MM. Gaurrene et Echard).

Notre objectif, durant ce mandat, est de poursuivre la dynamique initiée précédemment, tout en rationalisant certains aspects, afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Cette année 2021 a été marquée par le départ à la retraite de M. Daniel Lacotte, qui a servi notre syndicat en qualité de responsable technique depuis 2008. M Nicolas Falgaronne a repris le flambeau depuis mars 2021.

Mme Sarah Edde, ingénieur mutualisé entre quatre syndicats des eaux, entame sa neuvième année avec nous.

Enfin, Mme Nathalie Marchand qui travaille pleinement au syndicat, en tant que secrétaire, nous quittera en février 2022, son remplacement est en cours.

Ces agents sont à votre service, n'hésitez pas à les contacter, au 04 68 04 21 04 (mairie de Saint-Pierre).

2021 a été une année de travaux sur de nombreuses fuites sur le réseau d'eau potable, ces travaux ont été entrepris grâce au recrutement d'un nouvel agent, des renouvellements et des créations de vannes de secteurs ont été réalisés ainsi qu'un chantier sur les égouts de Mont Louis et Les moulins.

Pour l'année en cours, de nombreux travaux sont planifiés à l'échelle syndicale. Un nouveau schéma directeur pour le réseau d'eau potable va débuter (obligation par nos organisme subventionneurs).

Réhabilitation du génie civil des réservoirs syndicaux, réhabilitation du réservoir RN116, création de deux maillages, les toits terrasse des captages et les fuites sur le réseau d'eau potable.

De plus, le schéma directeur d'assainissement est maintenant clos, cette étude globale du système d'assainissement, doit déboucher sur un programme priorisé de travaux dont la première de ces priorités est les suppressions des rejets en milieux naturels.

Ces travaux et études programmés à ce jour sont subventionnés à hauteur de 80 % par le conseil départemental et l'agence de l'eau.

Cependant, pour assurer la réalisation de notre programme de travaux via notre part d'autofinancement (les 20 % restants après déduction des subventions), ainsi que le fonctionnement de notre service public, il est également nécessaire d'augmenter la participation des communes membres.

De plus, toujours dans un souci de rationalité, nous travaillons sur l'actualisation des règlements de service de l'eau potable et de l'assainissement. Pour préserver l'environnement, ces documents seront mis en ligne sur le site internet de la mairie de Saint-Pierre. J'invite les abonnés qui n'ont pas accès à internet à se rapprocher des services du SIAEPA, pour que ces documents leur soient communiqués en version papier.

Par ailleurs, nous poursuivons notre mutualisation avec les syndicats voisins de Cerdagne, que ce soit au niveau des marchés publics groupés pour bénéficier d'économies d'échelles, ou encore en termes de moyens humains, dans le but de mettre en commun nos savoir-faire et nos compétences administratives et techniques.

Enfin, je vous assure que mon objectif, en tant que Président, est d'assurer la pérennité de ce service public vital de distribution d'eau potable et d'assainissement des eaux usées, géré en régie directe (hormis pour la station d'épuration, exploitée par Suez, sous le contrôle du SIAEPA). Cette gestion implique une meilleure réactivité, une plus grande transparence, mais également la garantie de placer l'intérêt général au cœur de nos décisions.

Bien à vous,
Daniel FOURNIER

Un succès pour l'aire de camping car

Ouverte en juillet 2021, l'aire de camping car park, située rue des chevreuils, d'une capacité de 24 places, connaît un succès grandissant.

Idéalement placée, avec une vue imprenable à la fois sur la vallée de la Tet, sur les montagnes et sur la station de ski, ce nouveau mode d'accueil d'une clientèle itinérante séduit les camping caristes, répondant totalement à leurs besoins. L'aire dispose de l'accès à l'électricité, l'eau, la vidange, le wifi.

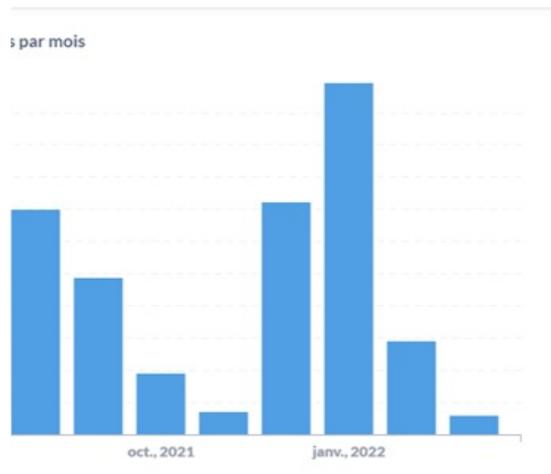
Des clients nous ont fait part de leur satisfaction, notamment sur la situation géographique, la proximité du domaine skiable, des chemins de randonnées, l'accès aux commerces et restaurants.

Durant les vacances de Noël l'aire a affiché complet certains jours. Des camping caristes ont déjà réservés pour les mois de février et mars 2022.

Statistiques de fréquentation

760

Nombre de nuits



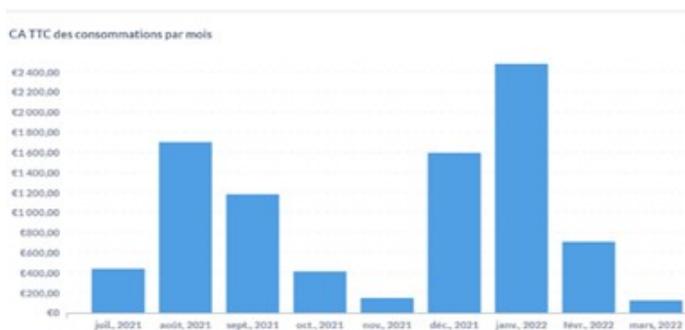
37 h

Durée moyenne des séjours



€8 829

CA TTC des consommations



Consommation reversée à la commune par la société Camping-car Park : 6 180 €. La société Camping-car Park conserve 30 % de la consommation pour commission de gestion commerciale.



Du nouveau dans la communication

Le Facebook de la Mairie de Saint Pierre dels Forcats, créé fin 2020, vous permet de suivre les informations et les événements du village grâce aux publications régulières qui y sont postées.



La refonte du site internet de la Mairie est en cours, vous trouverez prochainement tous les renseignements nécessaires sur la vie quotidienne : gestion de l'eau, des déchets, coordonnées utiles des prestataires de service, numéros des commerçants et artisans, locations saisonnières, compte rendu des conseils municipaux ...

Le site internet du Cambre d'Aze est alimenté par la société Altiservice qui communique sur les prix des différents forfaits, des semaines promo et des animations proposées pour la saison d'hiver.

La station de ski a installé une billetterie main libre avec la société Team Axess, deux bornes d'achat de forfait, une au pied des pistes de saint Pierre et la seconde sur la station d'Eyne pour éviter la file d'attente auprès des caisses.

L'ouverture station a eu lieu le 3 décembre 2021 et sa fermeture serait programmée au 22 mars 2022.

Sylvie GAURENNE



Bilan 2021 sur la sécurité

L'année 2021 a été marquée par de nombreuses interventions des services de secours sur la commune et des alertes de vigilance météorologique.

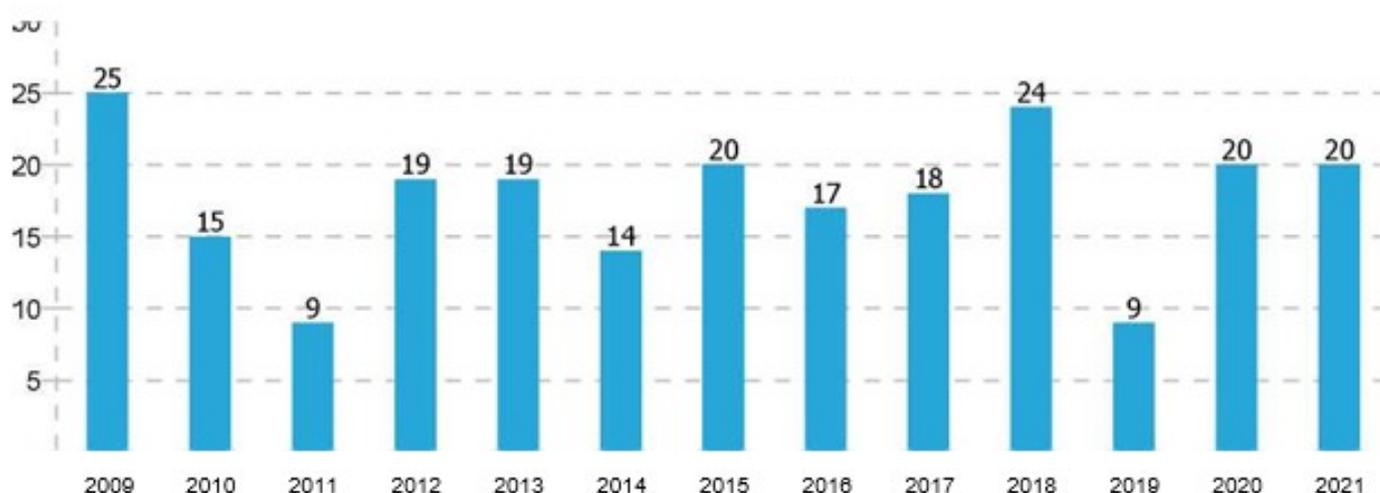
Dans ce contexte particulier nous avons modifié le Plan Communal de Sauvegarde pour se préparer préalablement à une crise et pour pouvoir faire face à tous les événements.

Les chiffres de l'année 2021 :

Nombre total de sorties de secours sur la commune : 20

Nombre total d'alertes préfectorales relayées à la population : 6

Evolution du nombre d'interventions



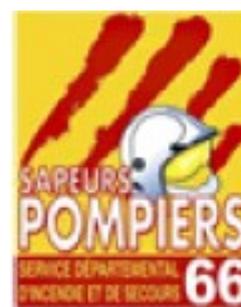
Catégorie de sinistre	Famille de sinistre	Nombre interventions
ACCIDENT	ACCIDENT	1
INCENDIE	FEUX URBAINS	3
OPÉRATIONS DIVERSES	OPÉRATIONS DIVERSES	1
SECOURS À PERSONNE	SECOURS A PERSONNE	15
	TOTAL	20

Contacts utiles :

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

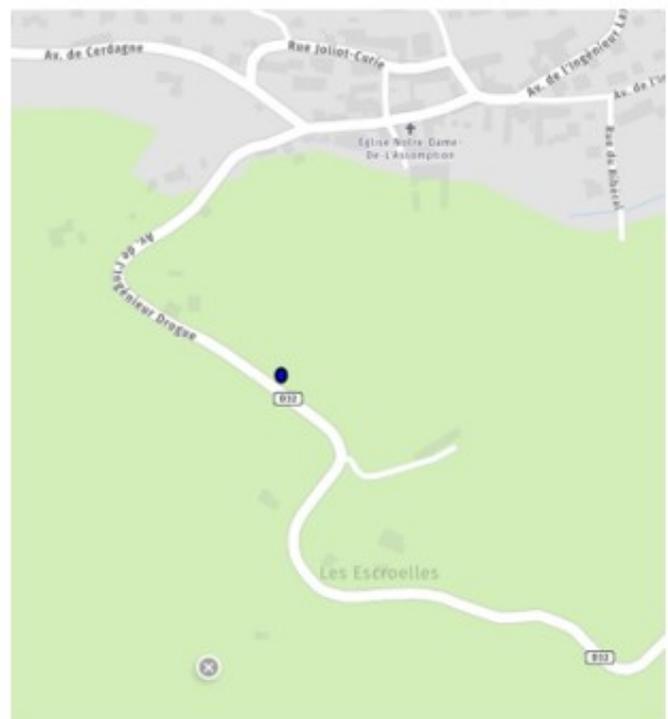
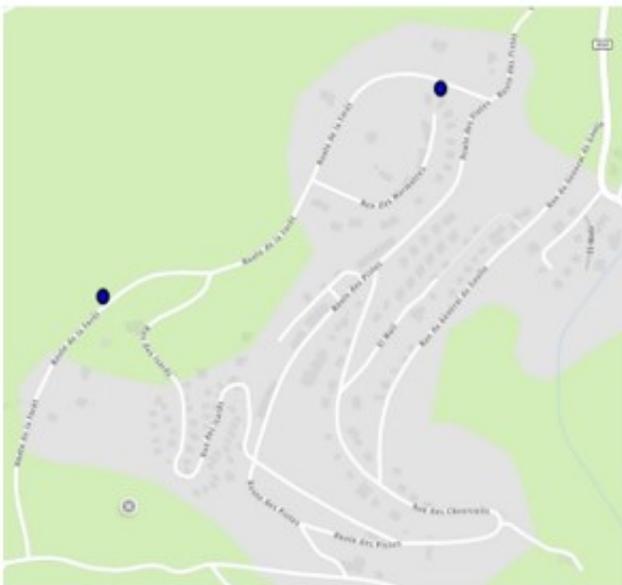


Les projets 2022

Trois projets vont être réalisés en 2022 pour améliorer le niveau de sécurité des habitants de Saint Pierre dels Forcats.

- Le premier consiste à réaliser un exercice dans le 1^{er} semestre pour tester les modifications effectuées en 2021 du Plan Communal de Sauvegarde.
- Le second est d'organiser 3 sessions gratuites au mois de juillet et août d'initiation aux gestes qui sauvent, les dates seront communiquées sur le site internet de la commune. Ce qui permettrait à chaque citoyen de Saint Pierre de devenir le premier maillon de la chaîne des secours et ainsi préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant les secours organisés.
- Le troisième est l'implantation de 3 nouveaux poteaux incendie suivant le plan ci-dessous. L'objectif est d'obtenir une meilleure protection contre l'incendie et anticiper le développement de la commune.

Plan de l'implantation des poteaux Incendie voté en Conseil Municipal



Nous remercions toutes les personnes qui œuvrent à maintenir un niveau de sécurité satisfaisant dans notre commune.

Jean-Marie PINEDE

Contacts utiles :

Mairie : 04.68.04.21.04

mairie.stpierreforcats@wanadoo.fr

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h

Maire et adjoints sur rendez-vous

Site internet :

www.stpierreforcats.fr

Station de sports d'hiver

04.68.04.25.25

Site internet:

www.cambredaze.com

ESF : 04.68.04.26.57

École : 04.68.04.20.35

PNR : 04.68.04.97.60

Communauté de Communes :

04.68.04.49.86

Déchetterie Bolquère :

04.68.04.64.54

Maison sociale à Font-Romeu :

04.68.30.19.58

Permanences sociales sur rendez-vous 04.68.30.19.58

Aide à domicile ADMR :

04.68.04.31.56

Crèche : 04.68.04.20.75

Scolaire/Périscolaire/Centre de Loisirs :

04.68.04.49.86

Syndicat d'eaux :

07.87.31.02.39

04.68.04.21.04

Dépannage électricité :

09.72.67.50.66

Contact présence verte et animation seniors:

04.68.04.49.86

Météo montagne: 32 50

Etat des routes PO:

04.68.38.12.05

Trésorerie de Prades :

04.68.96.07.85

www.servicepublic.fr

Services publics de proximité - Faciliter les démarches du quotidien :

07.56.36.87.06

Permanence Mairie de st Pierre tous les 15 jours lundi de 9h à 12h.

État civil 2021

DECES

LONGOBARDO Lucette : 26 janvier 2021

TERRADE Pierre : 24 février 2021

GRAND Irène : 6 mai 2021

BIGORGNE Eugène : 30 octobre 2021

MARIAGE

Sylvain GILIBERT et Delphine ARDILLY : le 15 mai 2021
Jean-Marie BARRERE et Sophie FENECH : le 3 juillet 2021
Arthur ROYANT et Mélanie ZOUICHE : le 24 juillet 2021

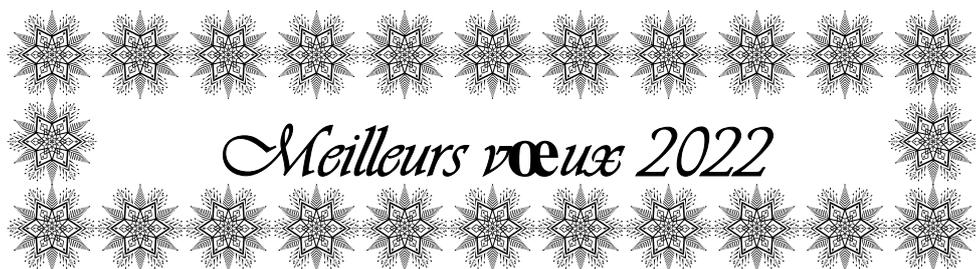
PACS

Aleix PUBILL RODRIGUEZ et Ana DOMINGUEZ MOLINA : le 20 décembre 2021

NAISSANCE

PARFENOVA Maya : le 25 mai 2021

VACA Marceau : le 21 juillet 2021



Numéro gratuit

Photos libres de droit.

Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de publication : Pierre BLANQUE,

Rédaction : Pierre BLANQUE, Ghislaine LINTZ, Daniel FOURNIER, Béatrice GARCIA, Marie ROYERE, Nos écoliers, Sylvie GAURENNE, Jean Marie PINEDE, Joëlle SERRANO, Delphine MOLINIER

Mise en page et impression : Doriane CORVAISIER